

REÇU 0 3 JUIN 2021 SIP ROCHEFORT

121.231

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **Direction des Affaires Juridiques**

MARCHES PUBLICS

EXE10

Page: 1 /

MODIFICATION DE MARCHE N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de ROYAN

Hôtel de Ville - 80 avenue de Pontaillac - CS 80218 - 17200 ROYAN Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

SARL AKTAS 9, avenue Paule Marraux 17300 ROCHEFORT sarlaktas@gmail.com Tél.: 06 69 11 56 78

Télécopie : aucun

SIRET: 514 028 786 000 28

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

« REQUALIFICATION DU PALAIS DES CONGRES DE ROYAN - BATIMENT INSCRIT » Lot n°11: « Carrelages - Faïences » N° de marché 19.1.4.001-011 – Décision n°D.19.040-011

Date de la notification du marché public : 18 février 2019

Durée d'exécution du marché public : 21 mois

Montant initial du marché public;

■ Taux de la T.V.A. : _____20 %

■ Montant H.T.: _____336 322.56 €

■ Montant T.T.C.: _____403 587.07 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

En référence au planning modifié établi par l'OPC, joint au présent rapport, la durée du marché initial est portée de 21 mois à la fin des travaux prévus maximum au 18 mars 2022. Cet allongement est lié aux causes suivantes :

- Le désamiantage supplémentaire a été rendu nécessaire par la découverte d'amiante non visible avant le diagnostic démolition ;
- La pandémie sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné un arrêt du chantier dès le 17 mars 2020. Les travaux ont pu reprendre progressivement avec un protocole sanitaire dès juin 2020;

EXE10 - N	lodif	icat	ion	de
marché				

- L'absence répétée d'offres reçues pour le lot 14 « Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie Sanitaire », malgré plusieurs procédures relancées successivement pour trouver une entreprise, a entrainé d'abord une notification tardive du marché au 18 juillet 2019 à l'entreprise Hervé Thermique. Puis, devant l'absence des plans d'exécution demandés par Hervé Thermique au bureau d'étude fluide de l'équipe de maitrise d'œuvre (EGIS), il a fallu procéder au changement du BET Fluide suite à la défaillance du bureau d'étude fluide de l'équipe de maitrise d'œuvre (EGIS) qui n'a pas été en capacité de fournir à l'entreprise Hervé Thermique les documents d'exécution nécessaires à la réalisation des travaux. C'est pourquoi, le maître d'ouvrage, en accord avec la maîtrise d'œuvre, a confié, par courrier du 20 juillet 2020, la Mission EXE à Hervé Thermique (titulaire du lot n°14), lequel a rendu les études en décembre 2020.
- Justification juridique de l'avenant Clause de renonciation à recours de l'attributaire du marché :

Le présent avenant (modification de marché) est justifié par les dispositions de l'article 139-3° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché ayant fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence antérieur à la date du 01 avril 2019 correspondant à l'entrée en vigueur du Code de la commande publique, il demeure régi par les dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de celles de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, conformément à l'article 16-1° du décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique selon lequel :

« Les dispositions du présent décret s'appliquent :

1° Aux marchés publics pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication depuis le 1er avril 2019 ».

Le titulaire du marché renonce à tout recours, toute réserve, toute réclamation ou toute demande d'indemnités dont le fait générateur serait antérieur à la date de signature du présent avenant.

Incidonco	financière	do l'	avenant	
incidence	unanciere	ueı	avenanı	

L'avenant a une incidence financiè	re sur le	montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)		
OUI	\boxtimes	NON

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature	
TEKIN EROL Gérant	ROCHEFORT LE 31/05/2021	SARI AKTAS	
		SARL AKTAS 9, Avenue Paule MARRAUD 17300/ROCHEFORT Siret 514 025 7860028 - Naf 4333Z Nº TVA intra-FR 61 514 028 786	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A ROYAN, le .. 0. 2 JUIN 2021

Signature (Représentant du pouvoir adjudicateur)

EXE10 – Modification de marché

Marché n° 19 1 14 001-011

Page: 2 / 4

Patrick MARENGO

Page: 3 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récé	pissé :
Le titulaire signera la formule ci-desse	ous:
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »
	A, le
	Signature du titulaire,
En cas d'envoi en lettre recor	nmandé avec accusé de réception :
	postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)
■ En cas de notification par voi	e électronique :
	de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de

Date de mise à jour : 01/04/2019.